

cahier des charges

expérimentation
matérielle
et cinéma

→ pour les coordinateur·rices

Nous demandons aux coordinateurs :

- d'**organiser deux séances annuelles** pour les petites sections de maternelle, deux ou trois séances annuelles pour les moyennes sections de maternelle et trois séances annuelles pour les grandes sections de maternelle
- de **choisir au moins deux films de la programmation** parmi les films du catalogue Maternelle et cinéma. Le troisième film est un film au choix : ça peut être un film École et cinéma, un film vu dans le cadre d'un festival, un programme distributeur existant
- de **mettre en place des formations et des prévisionnements** de chaque film programmé et communiquer auprès des enseignant·es sur les outils pédagogiques proposés par la coordination nationale
- de **distribuer les cartes postales Maternelle** et cinéma pour que les enfants puissent les avoir au moment de la séance de cinéma
- de **répondre à l'évaluation** envoyée par la coordination nationale en fin d'année scolaire

→ pour les exploitant·tes

Nous demandons aux exploitant·tes :

- de **remettre les billets de la séance aux enseignant·es** avant la fin de la projection. Il est très important pour les jeunes élèves d'avoir un souvenir de ce moment, et pour les enseignant·es de s'en servir en classe afin d'expliquer qu'il s'agit d'une activité scolaire mais que s'ils retournent au cinéma en famille, ils seront à nouveau destinataires de ce petit coupon
- de **présenter la salle, le dispositif de projection et les films** (voir le document *Accueillir en salle de cinéma de très jeunes spectateurs*)
- de **faire le noir progressivement lors des premières minutes** de projection. Il ne faut pas plonger les enfants trop rapidement dans l'obscurité au risque de les effrayer. En même temps garder la lumière trop longtemps ne leur laisse pas le loisir de s'installer dans « l'ambiance » du programme. Il faut donc laisser la lumière jusqu'à ce que le film commence et l'éteindre doucement sur le tout début du film
- de **ne pas mettre le son trop fort**, les oreilles des petits sont bien plus sensibles que les nôtres
- de **limiter la jauge à 4 classes**. Quiconque a déjà assisté à la mise en place d'une projection pour des élèves d'école maternelle aura remarqué qu'il s'écoule au moins dix bonnes minutes entre les premiers arrivés et les derniers installés pour 80 enfants, et dix minutes pour des tout-petits c'est très long !
- d'**inviter les parents non accompagnateurs à assister à la projection**. Afin de créer un lien fort entre les jeunes spectateur·rices, leurs parents et la salle cinéma et permettre un moment de partage. À de rares exceptions près, les parents ne savent pas qu'il existe des programmes spécifiquement conçus pour leurs enfants. Les inviter permettra de leur faire découvrir et également de leur donner envie de prendre le chemin de la salle de cinéma avec leur enfant, sur le temps de loisirs.
- de **programmer des films spécifiquement maternelle** pour les enfants à partir de 3 ans hors-temps scolaire


passeurs
d'images

L'ASSOCIATION